



# L'Écologie pour Vence

Pour une écologie responsable et citoyenne

## Lettre d'information n° 114



### Sainte Colombe 1905

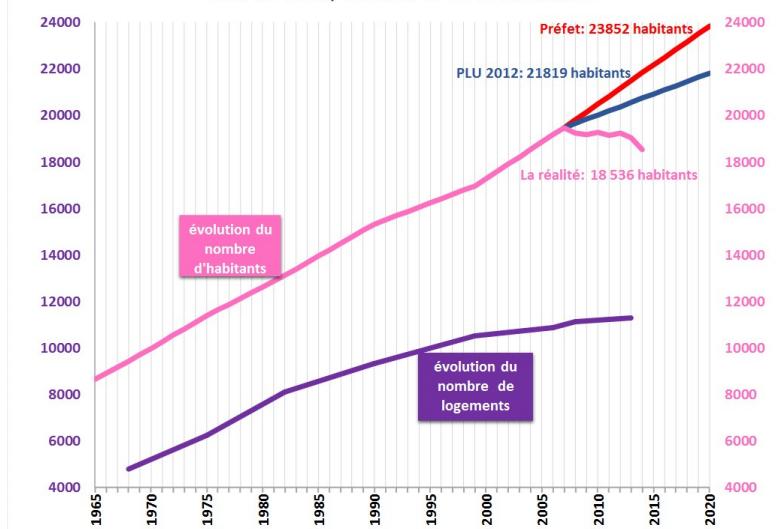
### PADDm - Trop fort la métropole!

Sans doute savez vous que depuis 2007 la population de Vence, de la métropole et des Alpes-Maritimes ne cesse de diminuer (-0,2%/an, dernier chiffre INSEE). Curieusement nos élus Vençois ont approuvé, en 2012, un PLU structuré pour une croissance de 1,14 % de la population, celle ci devant passer, en 2020, à 22000 habitants (selon la commune) ou 23862 habitants (selon le préfet), en planifiant les constructions de logements en conséquence. La réalité, prévisible, a rattrapé nos élus: l'INSEE nous dit que nous sommes 18 536 en 2014 (nous étions 19 419 en 2007).

Alors pourquoi continuer à délivrer des permis de construire des immeubles dans des endroits improbables comme au 1172 chemin de Sainte Colombe ou en ne prenant pas à sa juste mesure la sécurité des Vençois comme au 430 chemin de Sainte Colombe ou sur le chemin de Sainte Élisabeth ?

### Trop fort Vence!

CROISSANCE DE LA POPULATION VENÇOISE...  
LE PLU 2012, LE PRÉFET ET LA RÉALITÉ.



### PADDm Métropolitain et logement:

Et on recommence les erreurs du PLU de Vence avec le **PADD Métropolitain** (prémices du PLUm qui s'imposera à Vence vers 2019, sans que l'on nous dise quand...):

Métropole	Croissance population	Nombre de logements
Aujourd'hui	> 1% (prévue dans le PLU 2010)	3000/an (actuellement en construction)
Demain	0,15% (prévue dans le PADDm)	2300/an (planifiés)

La Métropole va donc donc structurer le PLUm pour pouvoir construire presque autant de logements qu'aujourd'hui alors que sa propre prévision de croissance (très optimiste) de la population est 6 fois moindre (0,15 % vs > 1%). Étrange!

Passer de -0,2% (INSEE) de croissance à +0.15% c'est un basculement, énorme, de 350%. Qu'elle en est la justification? Un gisement d'emplois a-t-il été découvert?

#### **PADDm et l'emploi:**

L'attractivité du territoire passe avant tout par l'emploi, le logement n'en étant que la conséquence et une des composantes. Un PADD devrait donc commencer par les orientations, les objectifs et le pilotage de la création d'emplois. Nous n'avons trouvé ni objectifs chiffrés ni pilote.

Pire, le PADD favorise la création d'emplois dans la vallée du Var, imposant aux employés de descendre ce que Patrice Miran appelle une saucisse, vers la côte pour remonter la saucisse du Var vers l'Eco Vallée ou Carros avec pour conséquences la pollution et l'engorgement de la côte, la perte de productivité des entreprises dans les embouteillages et Vence ville dortoir.

A contrario ne devrait on pas créer une circulation horizontale favorisant l'emploi, le commerce, la qualité de vie? Et le logement là où est l'emploi, pour un trajet piéton ou vélo vers son travail?

#### **PADDm et biodiversité:**

D'une part le PADD promeut le circuit court agricole, d'autre part il favorise la création d'emploi dans "l'ECO-Vallée" grande croqueuse de zones agricoles... indisponibles ailleurs. Nice Matin titrait glorieusement en 1969 "*La vallée du Var, une des plaines alluviales les plus fertiles du monde*". Où en est-on aujourd'hui ? Nous n'avons pas trouvé qui contrôle, qui pilote (ralenti/accélère) le nombre de logements bâties une fois le PLUm activé. Étonnant ! On ne pilote pas plus les logements que l'emploi. Il est temps de mettre en place une réglementation qui accorde les droits à construire en fonction des besoins locaux, bien évidemment, mais qui assure aussi l'intégrité des corridors et des réservoirs de biodiversité et répare/compense les atteintes passées à la biodiversité.

#### **PADDm et hauteur des immeubles:**

Le PADDm identifie Vence comme "potentiel de densification" et érige la construction en "hauteur" en "critère de qualité de vie"... Surprenant ! Des tours à Vence?

Ce point, et bien d'autres, nécessitent l'adéquation des objectifs du PADD/PLUm avec les caractéristiques de chaque commune. Nous n'avons pas vu cette garantie dans le PADD. Étant donné le chamboulement que peut générer le PLUm dans nos vies, la primauté des choix des Vençois doit prévaloir sur ceux de la Métropole. Dans ce but **un référendum local à Vence** nous semble **une nécessité absolue**.

***"Le vrai danger, c'est l'idée qu'ils ont derrière la tête d'étendre au moyen pays l'urbanisation démente de la côte".***

Christian Iacono, Le Monde du 29 mai 1997

Vence saura-t-elle résister à la Métropole?  
Rien de bien rassurant étant donné la situation actuelle à Vence.

## **Appel aux Vençois**

Je lance donc un appel à toutes les associations, chemin Sainte Élisabeth, la Sine, Chagall, Vence Sud, Sainte Colombe, etc., et à tous les Vençois, qui ne comprennent pas cette bousculade de constructions en marche, et à venir, alors que la population ne cesse de décroître depuis 2007, de me contacter sur [pourvence@free.fr](mailto:pourvence@free.fr) (Pour une Urbanisation Raisonnée à Vence) pour voir comment s'associer pour influer sur le **PLU Métropolitain qui va très bientôt s'imposer à Vence**.

**Pour l'Ecologie Pour Vence : Jean Claude Beaucousin**